

Transcription de l'interview d'Élisabeth Guigou (Paris, 29 septembre 2008)

Légende: Transcription de l'interview d'Élisabeth Guigou, secrétaire générale du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne de 1985 à 1990, chargée de mission auprès du président de la République François Mitterrand de 1988 à 1990, ministre déléguée chargée des Affaires européennes de 1990 à 1993, députée au Parlement européen de 1994 à 1997, garde des Sceaux, ministre de la Justice de 1997 à 2000, ministre de l'Emploi et de la Solidarité de 2000 à 2002, présidente de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française depuis 2012 et membre du conseil d'administration du think tank Notre Europe, réalisée par le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE) le 29 septembre 2008 à Paris. Conduit par Frédéric Clavert, chercheur au CVCE, l'entretien porte particulièrement sur les aspects suivants: les administrations françaises et les affaires européennes, le maintien de la France dans le Système monétaire européen et la relance de Fontainebleau, le rôle du Secrétariat général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (SGCI) et la marche vers l'Union économique et monétaire.

Source: Interview d'Élisabeth Guigou / ÉLISABETH GUIGOU, Frédéric Clavert, prise de vue : Alexandre Germain.- Paris: CVCE [Prod.], 29.09.2008. CVCE, Sanem. - VIDEO (01:23:26, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/transcription_de_l_interview_d_elisabeth_guigou_paris_29_septembre_2008-fr-2ce69748-3edc-47e7-8842-d2cb14b1foeb.html

Date de dernière mise à jour: 18/08/2016



Transcription de l'interview d'Élisabeth Guigou (Paris, 29 septembre 2008)

Table des matières

1. Les administrations françaises et les affaires européennes.....	1
2. Le maintien de la France dans le Système monétaire européen et la relance de Fontainebleau.....	4
3. Le rôle du Secrétariat général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (SGCI).....	6
4. La marche vers l'Union économique et monétaire (UEM).....	10
5. L'Union européenne face à la crise.....	16

1. Les administrations françaises et les affaires européennes

[Frédéric Clavert] Bonjour madame Guigou.

[Élisabeth Guigou] Bonjour.

[Frédéric Clavert] Je vous remercie d'avoir accepté cette interview. Nous allons commencer donc par votre parcours dans les années 1970. Vous avez travaillé au Trésor et au Plan. Quelle était la place des questions européennes dans le travail du haut fonctionnaire que vous étiez alors ?

[Élisabeth Guigou] Aucune.

[Frédéric Clavert] Aucune...

[Élisabeth Guigou] [Rire] J'étais chargée au Trésor du financement de la trésorerie de l'État. Donc c'était très, vous savez, moi j'étais jeune administrateur, donc c'était exclusivement national. J'ai été rapporteur du comité de financement du sixième ou septième Plan, je crois. Là aussi, c'étaient des réflexions purement nationales. Et donc, je n'ai vraiment commencé à être sur les affaires européennes que quand j'ai été attaché financier à Londres, c'est-à-dire cinq ans après, quand même. D'ailleurs, au Trésor, on considérait que l'Europe c'était l'affaire du Quai d'Orsay, donc c'était un peu regardé de haut. Et alors il y avait le Système monétaire européen qui intéressait, mais c'était sous l'angle exclusivement monétaire. Et puis, comme à l'époque, à partir de 1979, donc c'était à peine le début. Donc ce n'était franchement pas présent du tout, du tout.

[Frédéric Clavert] Et justement, quand vous étiez attachée financière à Londres, c'est à peu près au moment où Margaret Thatcher est arrivée au pouvoir. C'est l'époque du fameux « I want my money back ». Avez-vous été liée aux décisions relatives au problème de la contribution britannique à Londres et par la suite ?

[Élisabeth Guigou] Alors, à Londres, non, parce que, d'abord, je suis restée deux ans (1979-1980) à

Londres. Et mi-1981, et là, il était surtout question du bouleversement qu'elle faisait dans la politique économique, sociale, monétaire, britannique d'ailleurs. Les questions de contribution britannique sont venues plus tard. Donc là, j'ai eu à travailler dessus quand j'étais à l'Élysée. Chez Jacques Delors et puis à l'Élysée mais à Londres non, non plus.

[**Frédéric Clavert**] D'accord. Et les questions européennes dans un sens plus général, à Londres, comment les avez-vous abordées ?

[**Élisabeth Guigou**] Elles étaient très peu présentes, en tout cas à l'agence financière. On faisait du bilatéral essentiellement. Alors on avait de bonnes relations avec nos homologues des autres ambassades, mais les questions communautaires n'étaient pas présentes dans mon travail, du tout.

[**Frédéric Clavert**] Au début de cette interview, vous avez évoqué le fait que, dans les années 1970, finalement, les administrations nationales ne s'occupaient pas beaucoup des questions européennes, voire pas du tout. Vous êtes devenue garde des Sceaux en 1997 avec la victoire de la gauche aux élections législatives. Est-ce que la situation avait changé ?

[**Élisabeth Guigou**] Pas au ministère de la Justice en tout cas. Quand je suis arrivée là, dans ce ministère régalién, une des premières choses que je me suis demandées, en dehors du fait que je n'étais pas du tout familiarisée avec les questions de justice, c'est « Qu'est-ce que je vais pouvoir faire d'euro-péen dans ce ministère ? » Donc j'ai demandé, il y avait un service des Affaires internationales, j'ai demandé qu'on vienne m'expliquer ce qu'on faisait au ministère de la Justice sur les questions européennes. Et je me suis aperçue qu'on faisait beaucoup de bilatéral, on faisait du franco-belge, on faisait du franco-polonais, beaucoup et très bien d'ailleurs on faisait beaucoup de multinational ONU, grande convention internationale. Mais sur l'Europe, franchement pas grand-chose. Le ministre, les ministres précédents allaient au Conseil Justice et affaires intérieures, qui avait été créé par le traité d'Amsterdam, auquel j'avais activement participé puisque traité de Maastricht puis renforcé par le traité d'Amsterdam puisque quand j'étais députée européenne, j'avais été désignée avec mon collègue Elmar Brok pour représenter le Parlement européen dans la Conférence intergouvernementale d'Amsterdam. C'était la première fois que le Parlement européen était convié avec les ministres à participer à une conférence intergouvernementale. Donc on avait beaucoup travaillé sur les questions justice-affaires intérieures, renforcement du troisième pilier, et on avait en particulier atténué l'aspect strictement intergouvernemental de ces sujets pour mettre un petit peu plus de procédures intercommunautaires dedans.

Donc quand je suis arrivée, naturellement, après trois ans de mandat européen, puis on venait de conclure le traité d'Amsterdam, je me suis dit « Tiens, je vais pouvoir faire vivre le traité d'Amsterdam », auquel j'avais participé. Et je me suis aperçue qu'on ne faisait rien. Le premier Conseil Justice et affaires intérieures auquel j'ai participé était un cauchemar, parce que je ne comprenais rien à ce qui se racontait. D'ailleurs, manifestement, mes collègues non plus. Il n'y avait aucune visibilité politique. Ce Conseil avait été phagocyté par une multitude de groupes de travail, tous plus savants les uns que les autres, comprenant des profs de droit, des chercheurs, etc. qui faisaient un travail de chercheurs très intéressant, mais qui ne débouchait sur rien de politique. J'avais même demandé « Combien y a-t-il de ces groupes de travail ? » Personne n'était capable de me le dire. Par qui sont-ils présidés ? On savait à peine. Il a fallu trois mois pour avoir la liste de ces groupes de travail, les présidents de ces groupes de travail. Donc aucune instruction, aucun guidage politique. C'étaient des groupements très honorables, certainement, de juristes éminents, qui confrontaient leurs points de vue, comme on peut le faire dans des cénacles universitaires. Inutile de vous dire, compte tenu de la différence des traditions juridiques, ça ne pouvait pas déboucher sur

grand-chose.

Donc, avec ma collègue allemande et le commissaire sur ces questions, j'ai dit « Bon écoutez, il faut qu'on se fixe des objectifs politiques. On va faire quelque chose quand même. » Alors on a travaillé et on a fait un travail extrêmement important. C'est-à-dire qu'on a identifié quelques problèmes qui n'étaient pas résolus. Premièrement, les questions de divorce de couples binationaux, avec les questions de garde d'enfants. Alors on avait notamment des problèmes franco-allemands terribles, parce qu'il y avait des tribunaux allemands qui confiaient la garde des enfants au père ou à la mère, et puis le tribunal français disait l'inverse. Donc les parents se disputaient les enfants, ils enlevaient les enfants. Le père voulait les ramener en Allemagne, ou bien la mère voulait les ramener en France. Donc on a décidé de régler cette question. Et nous sommes arrivés, d'abord, nous avons mis en place un groupe de travail d'ailleurs pour régler les cas les plus difficiles franco-allemands. Je suis allée en Allemagne rencontrer les plus hautes sommités juridiques. Ma collègue est venue, pareil. On a initié un travail entre la Cour de cassation et le Tribunal suprême en Allemagne, un travail commun entre les différentes juridictions. Et nous avons nommé des députées européennes d'ailleurs, françaises et allemandes, pour être médiatrices des cas les plus difficiles.

Donc on a commencé comme ça, mais c'était un travail très important parce que ça a débouché sur des directives qui ont fait de la reconnaissance mutuelle un des principes cardinaux, aujourd'hui, de la coopération judiciaire européenne. Aujourd'hui, vous avez, en matière pénale, c'est le mandat d'arrêt européen mais, en matière civile, la reconnaissance mutuelle, c'est-à-dire qu'on reconnaît la décision du tribunal d'un pays de l'Union européenne à partir du moment où certains critères de localisation sont acceptés. Par exemple, pour les divorces d'enfants, le tribunal compétent, c'est celui du lieu où vivait le couple avant de se séparer. Bon, si c'était en Allemagne, c'est un tribunal allemand, si c'était en France, c'est un tribunal français, quelles que soient les autres considérations. Donc on est arrivés quand même à ce principe extrêmement important qui est maintenant...

Et puis nous avons identifié ça, c'est moi qui en avait pris l'initiative, le fait que la justice pénale, notamment sur les grands dossiers de justice financière, était complètement impuissante puisque les délinquants et les capitaux frauduleux traversaient les frontières, mais alors les juges et les policiers, jamais. Donc ça, c'était Schengen qui m'avait appris ça, puisque j'avais fait ratifier Schengen quand j'étais ministre des Affaires européennes. Donc là, on a initié tout un travail, qui a débouché d'ailleurs sur le Conseil européen de Tampere en 1999. Je me souviens que nous avons travaillé en prévision de la présidence finlandaise, qui était la première présidence finlandaise, en bilatéral avec nos homologues finlandais. Alors le ministère de la Justice avait une vieille tradition de travail commun avec les Finlandais, donc ça, ça a bien servi. Le premier ministre Paavo Lipponen m'a demandé de venir le voir bien en amont. Et on a passé une journée de travail sur ce qu'il faudrait faire. Je suppose qu'il a dû faire la même chose avec d'autres de mes collègues. Et donc, on a préparé le Conseil européen de Tampere, qui a quand même donné la feuille de route enfin visible, qui allait aboutir, donc la feuille de route de tout le travail de la coopération policière et judiciaire. On a créé Eurojust après Europol, qui avait été créé dans la suite des accords de Schengen. On a le principe de reconnaissance mutuelle, le mandat d'arrêt européen, enfin tout ça. Voilà, donc j'étais très attachée à ça, et je suis contente que le ministère de la Justice soit devenu très actif sur les affaires communautaires parce que, encore une fois, ce n'était pas sa tradition.

2. Le maintien de la France dans le Système monétaire européen et la relance de Fontainebleau

[**Frédéric Clavert**] Après ce poste à Londres, vous rentrez en France, vous travaillez d'abord pour Jacques Delors, ministre de l'Économie, et ensuite vous devenez conseillère à l'Élysée. Le gouvernement Mauroy connaît des difficultés économiques qui mènent à une dévaluation du franc, mais aussi à la décision extrêmement importante de ne pas sortir du Serpent monétaire européen. Quel a été votre rôle dans les décisions économiques et monétaires françaises qui mènent au maintien du franc dans le SME en 1983 ?

[**Élisabeth Guigou**] Alors, d'abord, je dois vous dire que moi, j'ai découvert les questions européennes communautaires en arrivant au cabinet de Jacques Delors, parce que là j'étais la correspondante de la direction du Trésor. J'étais chargée à la fois de l'ensemble des questions financières du marché des changes, des questions donc économiques extérieures. Donc d'emblée, j'ai été dans les difficultés que nous avions à maintenir le franc dans le Système monétaire européen. Nous avons dévalué une première fois en octobre 1981, ensuite une seconde fois en juin 1982. Donc chaque fois, c'étaient des secousses monétaires, et c'est moi qui apportais dans le bureau du ministre les feuilles de change trois fois par jour que me donnaient le Trésor et puis la Banque de France avec qui j'avais des relations directes, avec la salle de change et le vice-gouverneur chargé des questions internationales. Donc j'ai découvert les questions européennes via les questions monétaires du système de change et la situation du franc et, plus largement, parce que Jacques Delors accordait une très très grande importance aux questions communautaires. Pour la première fois, au ministère des Finances, j'ai vu quelqu'un qui trouvait que les questions européennes étaient de première importance, et qui ne les traitait pas de haut comme j'avais vu à peu près tous les responsables le faire jusqu'ici. Et là, j'ai commencé à m'intéresser à ce qui se passait au Conseil ECOFIN, même si je n'en étais pas directement chargée au sein du cabinet, sauf sous l'angle, encore une fois, des manèges des taux d'intérêt. Voilà.

D'ailleurs on m'a fait venir à l'Élysée parce que j'étais donc une spécialiste du marché des changes et parce qu'à l'Élysée, ils n'avaient pas vu venir la dévaluation de juin 1982. Voilà, et évidemment Jacques Delors a rencontré le président de la République, donc il l'avait informé de l'évolution de la situation mais toute l'équipe du secrétariat général, etc. a été assez prise au dépourvu par cette contrainte-là, cette nécessité. Et donc, c'est à partir de l'été 1982 que le secrétaire général, qui était Jean-Louis Bianco d'abord, a demandé à Jacques Delors de me laisser partir à l'Élysée parce qu'il avait besoin de quelqu'un qui soit spécialiste de ces questions. Jacques Delors a commencé par refuser. Pour moi, il était hors de question de partir sans son accord. J'étais avec lui depuis six mois parce que je ne suis pas arrivée dans son cabinet immédiatement à mon retour de Londres. Et donc ça a traîné comme ça tout l'été et puis, c'est le président qui a fini par lui demander à la rentrée de 1982, à l'automne 1982.

Alors là à l'Élysée, je n'étais pas directement en charge des questions européennes. On m'avait fait venir sur les questions de marché des changes, de commerce extérieur. Enfin tout ce qui était économie internationale et économie extérieure. Et c'était un autre conseiller, qui s'appelle Pierre Morel, qui est aujourd'hui ambassadeur d'ailleurs, qui s'occupait des questions européennes. Mais petit à petit, à travers la question du chèque britannique, d'abord, à travers la question du SME, là j'ai commencé à être de plain-pied... Alors sur cette décision, moi, d'emblée, il me paraissait impensable qu'on sorte du Système monétaire européen. D'ailleurs, la première note que j'ai écrite pour le président de la République, c'était sur la situation de notre balance des paiements, qui était catastrophique. Et je lui avais fait un tableau dans lequel je lui montrais que nous avions un déficit du commerce extérieur et de la balance des paiements qui était extrêmement important, que nous n'avions pratiquement plus de réserves de change, que nos capacités d'emprunt dans de bonnes conditions sur les marchés financiers internationaux, j'avais géré ça au Trésor, étaient compromises et que donc, si on continuait comme ça, nous allions finir par devoir demander l'aide du Fonds

monétaire international comme n'importe quelle république bananière. Donc moi, j'ai tiré la sonnette d'alarme tout de suite. D'ailleurs, on m'avait fait venir pour ça. Et évidemment pour moi, il n'était pas concevable de trouver une solution en dehors du Système monétaire européen parce que je savais très bien que le rétablissement des équilibres et que la solidarité européenne nous seraient nécessaires passée cette phase-là.

Alors, j'ai commencé à faire des notes en ce sens. Et puis, le président qui travaillait, vous savez, moi j'étais une conseillère lambda vraiment à cette époque-là, donc je n'avais pas l'occasion de discuter avec le président, et puis quelques mois avant de prendre sa décision en tout cas, il m'a fait venir dans son bureau pour qu'on en parle, pour que je lui donne mon point de vue. Il faut savoir que nous étions une petite équipe à l'Élysée qui étions exactement tous sur cette même position, heureusement. Il y avait le secrétaire Jacques Attali, conseiller spécial du président, le secrétaire général Jean-Louis Bianco, le secrétaire général adjoint Christian Sautter, le conseiller pour les affaires financières intérieures, François Stasse, et moi qui faisais les notes puisque c'était sur ma compétence principale. Heureusement, nous étions très soudés tous les cinq sur cette position et nous étions en constante relation avec, naturellement, l'équipe de Jacques Delors, voire Jacques Delors lui-même, l'équipe de Matignon : Jean Peyrelevade, Daniel Lebègue et Pierre Mauroy bien sûr, et donc c'est cet ensemble-là qui veillait à contrer les arguments des visiteurs du soir et à dire au président qu'il ne pouvait pas y avoir d'autre solution.

Alors j'ai l'impression qu'il y a deux choses qui ont convaincu le président Mitterrand, qui a très franchement hésité. La première, c'est qu'il avait un engagement européen de longue date, et on a pu le vérifier par la suite. C'était un Européen convaincu. Il adhéraient émotionnellement à l'Europe. Enfin, quand il parlait du congrès de La Haye de 1948, auquel il était présent, il était vraiment toujours très ému. Et la deuxième chose, c'est que je lui avais, dans des notes, démontré que si on sortait du Système monétaire européen, la situation serait pire parce que le franc, qui ne serait plus soutenu à l'intérieur du SME, tomberait sur le marché des changes. Comme ce serait insupportable, on serait obligés de le soutenir, c'est-à-dire qu'on aurait une augmentation des taux d'intérêt et que ce serait pire encore pour l'économie réelle et non meilleur comme le disaient les visiteurs du soir. Et qu'en revanche rester dans le SME, c'était pouvoir compter sur la solidarité européenne, amortir le choc, ne pas devoir passer par une humiliante conditionnalité du Fonds monétaire international. Et, effectivement, c'est ce qui s'est produit, puisque le chancelier Kohl a accepté, c'était un acte de solidarité important, de faire la partie du chemin, c'est-à-dire de réévaluer le mark de façon à ce que le franc n'ait pas à être dévalué trop fortement. Donc ça, c'est Jacques Delors qui a négocié cela, très bien d'ailleurs. Et c'est venu dans un contexte où Mitterrand avait accordé son soutien à Kohl sur les missiles de l'Est en janvier précédent. Il s'était noué entre eux une amitié, une solidarité.

Voilà donc j'ai fait partie de ce groupe de cinq personnes, si vous voulez, à l'Élysée. Mais c'est moi qui tenais la plume le plus souvent sur le sujet, forcément, par mes attributions. Et je me souviens que quelques jours avant de prendre sa décision, ça devait être fin février-début mars 1983, le président a organisé un déjeuner dans lequel il avait invité Pierre Bérégovoy, qui n'était plus secrétaire général de l'Élysée mais qui était un ministre influent et qui était très ami avec les visiteurs du soir, qui véhiculait un peu lui aussi au sein du gouvernement cette option-là. Il avait invité Jacques Attali, il avait invité Edmond Malinvaud, Laurent Fabius, et alors, à ma grande surprise, j'étais invitée à ce déjeuner. C'était la première fois que j'accédais à ce genre de discussions avec le président directement en petit comité. Et là, il a demandé à chacun de donner son point de vue. Il m'a demandé de commencer. J'étais très impressionnée évidemment, très intimidée, donc j'ai dit ce que... Il m'a dit « Dites ce que vous écrivez dans vos notes. » Alors voilà. Et puis il n'a pas conclu. Il a écouté tout le monde et il a pris sa décision quelques jours après, je crois. Enfin voilà. Alors évidemment c'est un acte extrêmement important, puis qui, après, a entraîné... Au fond, c'était l'acceptation qu'on était dans une économie ouverte, c'est-à-dire ça mettait de côté tout ce qu'on appelait les Albanais, qui pensaient qu'on devait réinstaurer, fermer les frontières, etc. Voilà donc c'était évidemment un choix crucial.

La présidence du premier semestre 1984 a été extrêmement importante. C'était la première présidence

de François Mitterrand, présidence de la Communauté européenne, comme on disait à l'époque. L'entente avec Kohl a donc été consolidée et Kohl et Mitterrand, après de longues et très laborieuses discussions avec tous les partenaires, sont arrivés à faire plier Margaret Thatcher au sommet de Fontainebleau en juin 1984. Alors moi, j'ai été, là, beaucoup plus précisément impliquée donc via la contribution britannique. Et surtout, le Conseil européen de Fontainebleau a clôt, comme le disait Mitterrand dans ses écrits, 17 contentieux. Il n'y avait pas que le chèque britannique. Il y avait une multitude, comme souvent dans les affaires européennes, quand il y a un gros problème, après viennent s'agglutiner autour toutes sortes d'autres problèmes parce que les intérêts nationaux prennent le pas sur l'intérêt européen, donc ils ont réussi à résoudre 17 contentieux, Mitterrand les avait comptés, et puis à relancer à travers les deux comités qui ont été créés (donc l'un sur la réforme des institutions, c'est le comité Dooge, l'autre sur l'Europe des citoyens déjà, comité Adonnino, et qui allait donc donner naissance à Erasmus, enfin, qui serait décidé un petit peu plus tard). Et le comité Dooge a fait énormément de propositions, qui allaient être ensuite reprises, notamment sur la citoyenneté européenne, dans le traité de Maastricht. Donc ça a été évidemment un Conseil européen très important, qui a définitivement ancré Mitterrand, d'abord dans l'idée que l'Europe devait être une des priorités de son septennat, et qui l'a fait reconnaître aussi par ses homologues comme un grand Européen.

[Frédéric Clavert] Et précisément, vous, quel rôle avez-vous joué au Conseil de Fontainebleau et puis, ensuite, dans les différentes étapes de cette relance européenne ?

[Élisabeth Guigou] Alors, si vous voulez, à Fontainebleau, moi, je n'étais pas en première ligne, parce que c'était Pierre Morel qui était toujours conseiller pour les affaires européennes, mais j'intervenais par le biais de la contribution britannique, et d'ailleurs de toutes les décisions de nature financière. Quand il s'est agi de réfléchir à une nouvelle ressource pour le budget européen via la TVA, c'est moi qui faisais les notes parce que c'était moi qui étais en relation avec le ministère des Finances. Pierre Morel étant davantage en relation avec le Quai d'Orsay. Donc mon rôle était second par rapport à l'ensemble des problématiques européennes. Et j'intervenais sur les questions financières. Alors, en revanche, à partir de l'été, du début 1985, Pierre Morel est parti pour faire autre chose et donc là, le président m'a demandé d'ajouter à mes attributions précédentes les attributions européennes. Et c'est là que je suis devenue conseillère aux Affaires européennes de François Mitterrand. Voilà, à partir de 1985 donc, ça faisait trois ans que j'étais à l'Élysée. Et ça s'est renforcé encore lorsqu'à la fin de l'année 1985 il m'a demandé, voyant les élections de 1986 arriver, qui ne s'annonçaient pas bien pour la gauche, il m'a demandé donc de prendre la tête du SGCI.

3. Le rôle du Secrétariat général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (SGCI)

[Frédéric Clavert] Peut-on s'arrêter un peu justement sur le SGCI ? Comment fonctionne-t-il ? À quoi sert-il ? Comment s'insère-t-il dans le processus de décision du gouvernement français en matière européenne ?

[Élisabeth Guigou] Alors, à l'époque, avant que je sois secrétaire général, le SGCI était rattaché au ministère des Affaires européennes. Ça avait été une décision prise quand André Chagnier, qui était le premier ministre des Affaires européennes, était là, et qui avait été continuée ensuite. Et j'avais toujours pensé que ce n'était pas une bonne décision parce que le SGCI est chargé de préparer les

arbitrages interministériels pour que la France parle d'une seule voix à Bruxelles. Donc le SGCI, son rôle c'est de recueillir tous les avis... D'abord : de diffuser aux différents ministères tous les documents qui viennent de Bruxelles, c'est-à-dire les propositions de la Commission. Donc il est le point de passage obligé. La représentation permanente reçoit ces documents, les envoie au SGCI – elle ne les envoie pas directement dans les différents ministères. Le SGCI reçoit les documents de Bruxelles via la RP et ensuite les dispatche dans les différents ministères en leur disant « Voilà, sur tel et tel sujet, faites-moi une note pour me donner votre point de vue. » Et quand on s'approche d'un COREPER ou d'un groupe de travail, même administratif, à plus forte raison d'un Conseil des ministres, le SGCI organise des réunions interministérielles à différents niveaux, ça peut être l'administrateur de base, le chef de bureau, le sous-directeur, le directeur, ça dépend des enjeux, ça dépend du niveau de la discussion à Bruxelles, et le SGCI est chargé de fabriquer, de faire en sorte qu'il y ait une seule position française, c'est-à-dire d'arbitrer les différences de position inévitables. D'ailleurs le ministère des Finances n'étant jamais d'accord avec tous les autres.

Donc à partir de là, lorsque le secrétaire général n'arrive pas à établir, à former un consensus, sachant que c'est le SGCI qui est chargé d'envoyer le télégramme d'instructions à notre ambassadeur représentant permanent à Bruxelles pour dire « Voilà ce que vous devez exprimer comme position au COREPER et vos adjoints dans les différents groupes de travail. » Lorsque le SGCI n'y parvient pas, ça remonte au cabinet des ministres voire du premier ministre. Alors je pensais moi que les ministères, et d'ailleurs ça s'est vérifié, comme vous avez pu le voir, que le ministère des Finances ne voulait pas être arbitré par le secrétariat d'État aux Affaires européennes, le ministère de l'Agriculture non plus, et qu'en réalité il fallait l'autorité soit du premier ministre soit du président de la République. Et donc qu'il fallait que le SGCI soit rattaché à l'un ou à l'autre pour avoir l'autorité interministérielle nécessaire et pour pouvoir à un moment donné, lorsqu'un arbitrage administratif, parce que c'est une administration, le SGCI, n'arrivait pas à former un consensus, de pouvoir renvoyer à celui qui rend les arbitrages interministériels, c'est-à-dire soit le premier ministre soit le président de la République. Donc le SGCI fonctionnait pas mal, mais il était très vite empêché de jouer son rôle, en tout cas d'être suffisamment influent, en raison de cet empêchement politique. Et puis, le secrétaire d'État ou le ministre des Affaires européennes est un secrétaire d'État ou un ministre délégué... donc son importance dans le gouvernement est évidemment moindre que d'autres grands ministres...

Alors quand je suis arrivée donc, j'ai été nommée en novembre 1985. J'ai été nommée parce que le président voulait garder, il me l'a dit « Je veux garder la maîtrise des affaires européennes. Il se peut que les élections ne se passent pas bien pour nous, donc j'ai décidé que vous seriez secrétaire général. » Et je lui ai immédiatement dit « Mais alors monsieur le président, il faut que le SGCI, si on veut avoir une importance, ne soit plus rattaché au ministre des Affaires européennes mais soit rattaché à Matignon. Et là, nous retrouverons un cas de figure qui a d'ailleurs fonctionné sous de Gaulle, Pompidou, où le SGCI en tant qu'administration est un service du premier ministre. Il organise un comité interministériel présidé par le premier ministre, le secrétaire général étant rattaché à l'Élysée, à ce moment-là vous serez sûr d'avoir avec le futur premier ministre, quel qu'il soit, un lien. Et rien n'échappera. Parce que rien n'est pire qu'une administration sans pouvoirs et sans... » Alors c'est le système qui a été adopté. D'ailleurs quand je suis devenue moi-même ministre déléguée aux Affaires européennes en 1990, je n'ai pas demandé qu'on change ça. Je voyais bien que mon autorité à moi en tant que ministre était aussi liée à un SGCI qui était fort dans l'appareil d'État et avec lequel, d'ailleurs, je travaillais tous les jours. Donc, de toute façon, le ministre des Affaires européennes est le ministre qui a le plus de contacts avec le SGCI par définition. Donc on a gardé ce système et je crois qu'on a bien fait.

[**Frédéric Clavert**] À la tête du SGCI, vous avez été, surtout s'il était rattaché à Matignon, à une place particulièrement intéressante pour observer la politique européenne de Jacques Chirac puisqu'il arrive au pouvoir en 1986 jusqu'en 1988. Il arrive avec une réputation plutôt eurosceptique. Il y a eu l'appel de Cochin en décembre 1978. Quel regard avez-vous porté sur cette politique européenne de

Jacques Chirac de 1986 à 1988, dans la mesure où il avait quand même une marge de manœuvre par rapport à l'Élysée ?

[**Élisabeth Guigou**] Mais d'abord, moi je considérais qu'en tant que secrétaire général d'un service interministériel rattaché au premier ministre, mon rôle était de lui donner toutes les informations et de faire fonctionner ce service aussi bien que possible. Donc j'en avait parlé avec le président. Il m'avait demandé comment je voyais les choses. Je lui avais dit « Écoutez, moi le premier ministre va trouver en arrivant sur son bureau un dossier complet avec l'état des affaires ministère par ministère, et puis je vous propose de faire mon travail comme je le fais maintenant, et si je vois qu'il surgit des problèmes politiques entre vous et le premier ministre, que nous n'arrivons pas à régler entre les cabinets, c'est-à-dire moi pour vous, et les conseillers du premier ministre, eh bien à ce moment-là, on vous proposera d'organiser une réunion dans votre bureau. » Il a tout de suite accepté ce schéma. Donc moi je n'avais pas de... Bien sûr j'avais entendu l'appel de Cochin, je voyais aussi qu'il n'y avait pas que cela. Il y avait le fait que Jacques Chirac, chef du RPR, s'opposait, mais vigoureusement, à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté européenne qui était en cours mais qui n'était pas encore réalisée. Il y avait un traité en cours de négociation. Il allait falloir faire ratifier par le Parlement français ce traité d'adhésion de l'Espagne et du Portugal. Donc c'était un gros point d'interrogation. Je voyais que Jacques Chirac était très axé sur les intérêts agricoles, presque exclusivement. Or, au sein du budget européen, il y avait une compétition avec d'autres choses.

Mais la chance que nous avons eue, c'est que, d'abord la décision d'accepter l'entrée de l'Espagne et du Portugal a été prise avant que Jacques Chirac n'arrive, donc la seule question c'était « Est-ce que la France pourra ratifier, dans de bonnes conditions, ce traité d'adhésion ? » Donc ça, c'était un gros problème qui était derrière nous. La deuxième chose, c'est que nous avons conclu l'Acte unique en décembre 1985 à Luxembourg. Donc ça, c'était un traité auquel s'était opposé Jacques Chirac, chef du RPR, aussi, mais qui avait été accepté par les 12 États membres à l'époque. Et donc soit Jacques Chirac remettait en cause des décisions qui avaient déjà été prises au plan européen (Acte unique et adhésion de l'Espagne et du Portugal)... En fait, il ne l'a pas fait. Et donc, à partir du moment où le premier ministre, comme d'ailleurs de Gaulle avant lui avait accepté le traité de Rome, etc. À partir du moment où il n'a pas remis en cause ces décisions, il n'y avait pas de gros dossier conflictuel pendant les deux années où il allait rester premier ministre. Voilà.

À part la question du budget, puisqu'après l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, Jacques Delors a proposé d'augmenter le niveau du budget européen et surtout, au sein de ce budget, de doubler les fonds structurels. Alors, sur ce premier « paquet Delors », comme on l'a appelé, là il y a eu des discussions interministérielles très vives parce que le ministre des Finances Balladur ne voulait pas augmenter le niveau du budget, que Jacques Chirac, lui, ne pensait qu'aux dépenses agricoles, et que donc il refusait le doublement des fonds structurels. Alors là, il y a eu une réunion dans le bureau du président de la République parce que les points de vue étaient irréconciliables et qu'on n'y arrivait pas, et que... Là, François Mitterrand a dit... Il a fait parler les ministres qui étaient là. Et il avait donc convoqué le premier ministre, le ministre des Finances, le ministre de l'Agriculture, le ministre de la Recherche (parce qu'il y avait aussi des projets pour augmenter les crédits de la recherche). Il les a fait parler les uns après les autres, il a donné la parole au premier ministre. Et il a conclu en disant « Écoutez, monsieur le premier ministre, moi je vais vous soutenir et je soutiendrai les positions que nous allons définir ensemble sur l'agriculture. Je vous soutiendrai. Vous prendrez la parole en premier là-dessus. Mais il faut que vous acceptiez de doubler les fonds structurels, parce que sinon on n'aura pas d'accord sur l'agriculture. Les autres ne donneront pas. Il faut... » Et d'ailleurs, et Jacques Chirac s'est incliné finalement. Donc ça s'est passé sans trop de difficultés parce qu'on n'avait pas des sujets massifs comme ceux que je viens de vous citer. Et puis bon voilà... Contrairement à ce qui s'est passé ensuite sous la deuxième cohabitation, avec Jospin.

[**Frédéric Clavert**] En 1988-1989, l'Europe a énormément changé avec la chute du mur de Berlin.

Quelles étaient alors les problématiques nouvelles qui émergent avec la chute du mur ? Et comment la France les a abordées ?

[**Élisabeth Guigou**] Avant même l'élection présidentielle de 1988, François Mitterrand nous a dit « J'ai l'intention, tout de suite après l'élection, d'entreprendre une tournée dans les pays de l'Est. » Parce que ça bougeait beaucoup. C'est là qu'il a fait ses fameux voyages, où il a fait sortir Walesa de prison pour prendre un petit déjeuner à l'ambassade de France. Et là il avait à chaque fois qu'il rencontrait le chancelier Kohl, il le voyait très souvent en tête-à-tête ou juste avec un ou deux collaborateurs, chaque fois il l'interrogeait sur ce qui se passait là-bas parce que Kohl avait évidemment des informations plus... via les Allemands de l'Est. Et puis, il était encore beaucoup plus fréquemment en contact, et notamment et aussi avec les Russes. Donc on parlait beaucoup de ça et, je dirais, que sur les...

C'est évidemment un énorme bouleversement. Mais là, d'abord, Mitterrand a constamment consulté Kohl sur ces questions-là. Ensuite, il a très vite dit au chancelier que l'unification allemande était un droit pour les Allemands, à partir du moment où les Allemands de l'Est votaient sur cette unification, c'était un droit pour les Allemands. Mais il fallait respecter les conditions internationales, c'est-à-dire respecter les frontières. On ne pouvait pas toucher aux frontières. Ça, c'était un enjeu de discussions intérieures en Allemagne puisqu'il y avait un des principaux partis de la coalition, la CSU, qui voulait repousser la frontière Oder-Neisse. Donc Kohl n'a jamais dit non à ça et donc à partir de ce moment-là, les choses se sont très très bien passées entre eux.

Il y a eu un épisode qui n'a pas été bien vécu par le chancelier Kohl, c'est la visite de François Mitterrand en Allemagne de l'Est juste avant l'unification. Mais Mitterrand lui a expliqué. Ils en ont parlé plusieurs fois et Mitterrand lui a dit « Vous savez, je vais être obligé d'y aller parce que j'ai été invité par différents chefs de gouvernement successifs. » Mais comme ils changeaient beaucoup... Et donc il dit « Là, je vais devoir y aller. » C'était en 1989 sous la présidence française. Donc c'est vrai que ça a été mal vécu en Allemagne de l'Ouest, mais Kohl n'a jamais en tout cas dit à Mitterrand « Écoutez, vous me gênez beaucoup. Je vous demanderai de ne pas le faire. » Voilà donc ça, ça a été un épisode...

Alors dans les relations franco-allemandes, les choses sur l'unification ont été, moi telles que je les ai vues, mais j'ai assisté à tous leurs entretiens quand même, ça a été toujours très confiant et très étroit comme relations. Il n'y a jamais eu, contrairement à ce qui a pu être dit ou écrit ici ou là, de marchandages entre l'Union économique et monétaire et l'unification allemande, jamais. D'ailleurs, un chercheur allemand, qui s'appelle Tilo Schabert, qui lui est allé regarder dans les archives de l'Élysée, c'est-à-dire qui avait lu les notes, les comptes-rendus des entretiens, les notes qu'on faisait, a tout à fait rendu la vérité là-dessus. Voilà, ça a été évidemment un grand moment.

Ça a beaucoup influencé la présidence française. Si vous voulez, au Conseil européen de Strasbourg, qui clôturait la présidence française, la deuxième présidence française, donc de François Mitterrand, de la Communauté européenne, il y avait trois sujets, dont deux de première importance : les conditions sur les frontières, donc l'intangibilité et l'inviolabilité des frontières de l'est de l'Allemagne comme condition à l'unification, donc l'acceptation par l'Allemagne des conditions internationales, ça c'était la première chose. Ça n'a d'ailleurs pas été discuté en séance. Ça a été discuté au coin du feu après le dîner du premier soir, parce que les textes étaient là. Et le gros sujet, ça a été le lancement de la conférence intergouvernementale sur l'Union économique et monétaire, la fixation d'une date. Et puis la charte sociale, parce que Mitterrand a fait adopter la charte sociale qu'il voulait depuis qu'il était président de la République. Il voulait qu'en dehors de la charte sociale du Conseil de l'Europe, l'Union européenne se dote d'une charte sociale. Donc voilà, le Conseil européen de Strasbourg, il s'est passé essentiellement sur l'Union économique et monétaire.

4. La marche vers l'Union économique et monétaire (UEM)

[**Frédéric Clavert**] En 1989 a été publié le rapport Delors. Est alors créé un groupe de travail de hauts fonctionnaires européens mais aussi des ministères des Finances et des Affaires étrangères, groupe de travail que vous avez dirigé et qu'on a appelé le groupe Guigou. Pourquoi et dans quel but a été créé ce groupe ? Et pourquoi avez-vous été choisie pour le présider ?

[**Élisabeth Guigou**] Alors, ce groupe a été créé donc fin juillet 1989, c'est-à-dire après le Conseil européen de Madrid, qui a adopté le rapport Delors. Le rapport Delors, il a dit très précisément tout ce qu'il fallait faire pour arriver à l'Union économique et monétaire. Il a décrit les trois phases, acté la nécessité de l'indépendance de la Banque centrale européenne, bon. Et au Conseil européen de Madrid, malgré l'opposition de madame Thatcher et grâce à l'entente Gonzalez-Mitterrand-Kohl, le rapport Delors a été adopté. Mais dès le début de la présidence française, plusieurs pays, mais surtout l'Allemagne, ont dit « Bon ben très bien on a adopté le rapport Delors. Mais il faut prendre son temps maintenant. On a besoin de faire des travaux complémentaires. Le rapport Delors donne les grandes lignes, mais il faut des travaux préparatoires avant de lancer une date à la conférence intergouvernementale. » Moi j'ai dit à Mitterrand très vite dans les notes et oralement « Ou bien on fixe la date de la conférence intergouvernementale sous votre présidence et par conséquent au Conseil européen de Strasbourg ou alors ça sera repoussé aux calendes grecques et on oubliera, on mettra le rapport Delors dans un tiroir. » Comme on avait mis le rapport Werner 30 ans avant dans un tiroir. Donc Mitterrand était d'accord là-dessus et on a décidé donc que la fixation de la date de la conférence intergouvernementale serait la principale décision du Conseil européen de Strasbourg. Et je dis « on », c'est le président, Dumas, Bérégovoy, et donc ceux qui travaillaient avec eux.

Donc en juillet, nous avons commencé à réfléchir sur « Comment être sûrs que cette décision puisse être acceptée, que ça se passe le mieux possible ? » Et là, on a vu les Allemands, notamment, avec lesquels c'était idyllique jusqu'à présent, commencer à dire... Et puis Kohl lui-même, dans ses entretiens avec Mitterrand, commencer à esquiver le sujet, à dire « Vous savez, il faut des travaux complémentaires longs, tout ça c'est très compliqué. Il faut la réussir l'Union économique et monétaire. » Et donc, on est arrivés à l'idée qu'il fallait organiser ces travaux complémentaires et les faire vite même si, à nos yeux, ils ne se justifiaient pas. Le rapport Delors disait exactement ce qu'il fallait faire. Donc après un travail de réflexion que j'ai mené avec Jean-Claude Trichet, qui était au Trésor à l'époque, Pierre de Boissieu, qui dirigeait les affaires européennes au Quai d'Orsay, ils ont proposé à leur ministre respectif la création d'un groupe de travail. Et les deux ministres ont proposé au président que je préside ce groupe, voilà. Parce que de fait, pour la France, ce serait Trichet et de Boissieu. Aucun des deux ne pouvait le présider puisque les ministères n'auraient pas accepté, de fait. Bon, moi, je travaillais avec eux donc voilà. Les deux ministres ont proposé cela au président, qui a accepté, et nous avons mené ces dix travaux du groupe Guigou.

Alors qu'est-ce que... Franchement, ça n'a pas apporté grand-chose de plus par rapport au rapport Delors, sauf que c'était la première fois qu'on réunissait ensemble les directeurs du Trésor de tous les pays et les directeurs d'Europe des ministères des Affaires étrangères, qui se regardaient souvent en chiens de faïence. Donc ça, en soi, c'était un événement. Ça ne s'est d'ailleurs plus jamais reproduit depuis. La seule chose supplémentaire que nous avons faite par rapport au rapport Delors, ça a été de définir les objectifs de l'Union économique et monétaire et de dire dans ce qui deviendrait ensuite l'article 2 du traité, mais ça a été une âpre négociation, que certes c'était la stabilité des prix et de la monnaie, bien sûr, mais que c'était aussi le souci de la croissance et de l'emploi. Et ça, évidemment, la France y tenait, l'Espagne, le Portugal, enfin tous les pays qui étaient moins naturellement portés sur l'équilibre des finances publiques, et puis qui avaient besoin de rattraper le niveau de développement des autres pays membres de l'Union. Et vous voyez que c'est un débat qui est continu puisque comme, malgré ce qui est écrit dans le traité, la Banque centrale a investi l'ensemble du champ, et que le gouvernement économique n'existe pas, c'est un débat qui reste actuel.

Donc voilà, ce groupe s'est réuni pour la première fois début septembre 1989. Alors on a travaillé d'arrache-pied. On allait à Bruxelles deux fois par semaine, on rentrait à l'aube à Paris. Enfin on a vraiment travaillé énormément et on a pu faire accepter le rapport. J'avais pris comme vice-président Tommaso Padoa-Schioppa, qui a fait merveille dans ce groupe, qui avait travaillé avec Delors, c'est un ancien..., qui était encore récemment ministre des Finances en Italie, qui a été aussi à la Banque centrale européenne. Et nous avons fait accepter ce rapport, d'abord par les ministres des Finances, puis en Conseil ECOFIN, puis par le Conseil du ministre des Affaires étrangères, et puis par le Conseil européen, voilà. Et Mitterrand a pu dire à Kohl « Eh bien voilà, les travaux préparatoires complémentaires que vous vouliez sont finis. Et donc, je vais demander que soit fixée une date. Alors, pour nous laisser un peu respirer, je ne vais pas demander que ce soit au début de l'année prochaine, mais à la fin de l'année, à Rome d'ailleurs, ça tombe bien ». Et c'est comme ça que ça s'est fait non sans mal parce que Kohl, qui lui n'était pas réticent : il avait donné sa parole à Mitterrand en juin 1988 à Évian. Et Kohl lui-même n'était pas réticent mais il était soumis à des pressions intérieures des milieux d'affaires, des industriels, des banquiers, de la Banque centrale qui n'en voulait pas, de l'aile droite de sa coalition... Ça faisait beaucoup donc. Pour lui, s'il avait pu repousser ça, ça aurait été plus confortable. En même temps, il disait « On a besoin de faire l'union politique de l'Europe. » C'était un Européen convaincu. « L'union politique de l'Europe passe nécessairement par la monnaie unique, compte tenu de l'histoire de la construction européenne. Et donc je sais que c'est inévitable. » Donc finalement au Conseil européen de Strasbourg, il a dit oui. Mais il a fallu quand même que Mitterrand dise à Genscher, qui était venu le voir sur instruction de Kohl quelques jours avant le Conseil européen, il a fallu quand même que Mitterrand dise à Genscher « Vous savez, dites bien au chancelier que je poserai la question, et que s'il dit non, ce sera une crise ouverte entre la France et l'Allemagne. Je le déplore et ce sera la première fois depuis des années, mais je ne transigerai pas là-dessus. » Voilà.

[**Frédéric Clavert**] Toujours sur l'Union économique et monétaire et surtout aussi sur le rapport Delors, Jacques de Larosière a évoqué des tensions avec le Trésor quand le rapport Delors a été publié. Est-ce que, au sein du groupe Guigou, vous avez ressenti ces tensions ?

[**Élisabeth Guigou**] Non, parce que c'était derrière nous. Mais c'est sûr qu'en France on ne voyait pas d'un bon œil l'indépendance de la Banque centrale européenne. Ce n'était pas facile. Ce n'était pas notre tradition, ce n'était pas celle des Anglais non plus. Voilà. Le Trésor avait le pas sur la Banque centrale. Moi, quand j'étais jeune administrateur au Trésor, j'ai vu le gouverneur de la Banque de France dans le bureau du directeur du Trésor. Donc c'était comme ça. Et donc ça ne pouvait pas se faire facilement. Mais bon, la décision politique une fois prise par après...

Non, ce qu'il y a, c'est que j'ai noté par après dans la marche vers la monnaie unique que, à plusieurs reprises, le ministère des Finances a tâché de faire passer l'idée de monnaie commune et non pas de monnaie unique. Ça c'était une idée britannique qui voulait faire coexister les monnaies nationales avec une monnaie européenne. Évidemment, ça n'aurait jamais marché parce qu'on sait que la mauvaise monnaie chasse la bonne. Laquelle aurait été la mauvaise... Bon donc, c'est une idée qui a fait long feu, mais à laquelle le Trésor a beaucoup travaillé et à laquelle Pierre Bérégovoy n'a pas été insensible pendant un temps. Il était devenu ministre des Finances.

Non puis au Trésor, il y avait un souci aussi très légitime, c'est que le rapport Delors disait que la première phase, c'était la libération totale des mouvements de capitaux et ça, dans la situation encore fragile ou du moins moins forte que celle du mark où se trouvait le franc, c'était risquer quand même de voir des fuites de capitaux. Donc ce que Mitterrand a demandé le 3 juin 1988 à Évian dans la première rencontre qu'il a eue avec Kohl, une fois que Mitterrand a été réélu, il lui a dit « Écoutez, j'ai besoin, vous présidez l'Union, la Communauté européenne. Vous allez présider le Conseil européen de Hanovre. Je sais que vous allez demander à Jacques Delors de faire un rapport. C'est formidable. Je vous demande donc de me dire oui sur l'Union économique et monétaire et oui à une

harmonisation de la fiscalité de l'épargne, qui est pour moi une condition », disait Mitterrand, « pour que j'accepte la libéralisation des mouvements de capitaux. Car si on n'a pas d'harmonisation de la fiscalité de l'épargne, à ce moment-là, l'épargne ira vers le Luxembourg. » Kohl a accepté. D'ailleurs il a... Jacques Delors a mis sur la table une directive que Kohl a présentée, qui a été malheureusement, puisque c'est l'unanimité, décision refusée par le Luxembourg et le Royaume-Uni se cachant derrière.

[**Frédéric Clavert**] Comment se sont déroulées les conférences intergouvernementales et ensuite le sommet européen de Maastricht ?

[**Élisabeth Guigou**] Alors moi, j'avais la chance d'être en second mais d'être présente aux deux conférences intergouvernementales puisque, une fois la date fixée pour la conférence sur l'Union monétaire, donc elle a été fixée à Strasbourg, Kohl a dit « Mais vous savez, moi je ne peux pas faire que ça. Il faut qu'on progresse aussi vers l'union politique. » Donc ils ont convenu tous les deux à Strasbourg de mandater leurs ministres et leurs collaborateurs pour travailler à une initiative. Et donc ça a été cette initiative qui a donné lieu dans le courant de l'année 1990, sous présidence irlandaise, à la fixation d'une date pour une deuxième conférence intergouvernementale sur l'union politique, qui allait s'ouvrir en même temps que la conférence sur l'union monétaire à Rome en décembre 1990. Donc il y avait deux conférences intergouvernementales. Le traité de Maastricht est le résultat de ces deux conférences, qui ont négocié séparément les parties du traité : l'union monétaire dans une et tout le reste dans la deuxième conférence.

Mitterrand estimait qu'à la conférence sur l'union monétaire il ne fallait pas qu'il n'y ait que le ministre des Finances et ses services. Il était très méfiant vis-à-vis des finances. Il pensait qu'il fallait qu'il y ait l'œil du ministère des Affaires étrangères. Comme il n'était pas concevable que Roland Dumas, Bérégovoy ne l'aurait pas accepté... Donc il a dit « Ben, Élisabeth Guigou, elle est de droit numéro deux de Roland Dumas dans la conférence sur l'union politique, elle ira aussi dans la conférence sur l'union monétaire. Tout ça venait après des arbitrages qu'il avait rendus dans son bureau. Enfin bref, et puis il ne faisait pas très confiance notamment sur l'affaire de la monnaie commune/monnaie unique au ministère des Finances, il pensait qu'il allait mettre des bâtons dans les roues, voilà. Et d'ailleurs, il avait tâché de convaincre ses collègues de faire la même chose, mais il n'y est pas arrivé. Sauf le Portugal qui a adopté notre système.

Donc moi j'ai suivi les deux négociations et ce qui s'est passé, c'est que, l'essentiel... Pierre Bérégovoy a très bien mené ça avec son collègue allemand. Ils s'entendaient pas mal. Si vous voulez, les discussions ont été très ardues sur les critères de convergence, surtout sur les rôles respectifs de la Banque centrale et des autorités politiques européennes. L'indépendance de la Banque centrale était admise. Bon, c'était un préalable politique au lancement de la conférence. Mais jusqu'où allaient les prérogatives de la Banque centrale ? Il y a eu une discussion très vive et très politique sur « Qui est responsable du niveau de la monnaie européenne sur le marché des changes international ? » Autant il était admis que la Banque centrale européenne était libre de fixer les taux d'intérêt pour gouverner la situation interne de la monnaie unique, autant ensuite sur le marché des changes international, ce n'était pas évident. Et donc toute cette partie, la partie union économique du traité a été très compliquée à rédiger. On a fini par dire que, et ça, ça a été une discussion ardue avec les Allemands qu'on a fini nous par remporter parce qu'on a pu démontrer aux Allemands que ce qu'on leur proposait, c'était le système qui existait en Allemagne, c'est-à-dire que pour la fixation des grands objectifs économiques et financiers, c'était le gouvernement qui était responsable, et la Banque centrale inscrivait son action en toute indépendance à l'intérieur de ce cadre plus large. Et c'est ce qui est écrit dans le traité de Maastricht. Et que pour la politique de change extérieure de l'Union européenne, c'était le Conseil ECOFIN qui déterminait, le Conseil ECOFIN sous l'autorité du Conseil européen, et qu'ensuite la Banque centrale mettait en œuvre les décisions.

Ce qui s'est produit ensuite, c'est que jamais le Conseil européen ni d'ailleurs le Conseil ECOFIN ne se sont vraiment saisis de ces prérogatives que leur a données le traité de Maastricht. Pourquoi ? Parce que les présidences tournent tous les six mois, parce qu'ils ont d'autres chats à fouetter, parce qu'il y a évidemment... Le pouvoir est très différent. Vous avez d'un côté une Banque centrale qui est une institution fédérale avec un pouvoir supranational, et de l'autre une union économique qui fonctionne sur le mode intergouvernemental. Voilà, même si nous avons beaucoup bataillé, j'avais bataillé et gagné l'arbitrage contre Pierre Bérégovoy pour que dans le traité sur l'Union économique et monétaire, la Commission... on ait les procédures communautaires, c'est-à-dire proposition de la Commission, droit de regard du Parlement européen. Donc on n'était pas tout à fait dans l'intergouvernemental. Mais de fait, au Conseil ECOFIN et après au Conseil européen, c'est de l'intergouvernemental. On a plus ces décisions à l'unanimité, voilà. Alors évidemment, il y a un déséquilibre institutionnel dès le début qui se double du manque de volonté politique flagrant de la part des gouvernements et d'ailleurs des présidents du Conseil européen successifs, qui ne se sont jamais emparés de ces prérogatives. Alors on peut espérer que si l'on a un président de l'Union européenne d'ailleurs, plus un président de l'Eurogroupe, qui soit là pour cinq ans, si le traité de Lisbonne est adopté, on pourra avoir enfin une application du traité de Maastricht sur ce plan-là, sur le plan de ce qui pourrait représenter non pas un contrepoids ni un pendant mais enfin un pouvoir économique analogue à celui de la Banque centrale, voilà.

Alors ça a été ça les principales discussions. Quand nous sommes arrivés à Maastricht, la question britannique était réglée. Nous savions depuis le début que madame Thatcher, ensuite c'était John Major, ne voulait pas entendre parler de monnaie unique. Et Pierre Bérégovoy, son homologue allemand. Mais Pierre Bérégovoy a joué un rôle très important là. Il a réussi parce qu'il avait de très bonnes relations avec les Britanniques. Lui-même avait une vue plutôt britannique de l'Europe depuis toujours. Et donc il a réussi à faire comprendre et admettre par les Britanniques que certes on ne pouvait pas les forcer à entrer dans la monnaie unique, mais qu'eux ne pouvaient pas empêcher les autres de la faire. Et ça, ça a été acté avant même le Conseil européen de Maastricht entre ministres des Finances. Donc nous avons l'accord sur l'« opting-out » monétaire qui était prêt. Donc Maastricht s'est ouvert avec ça.

Le seul point qui restait en discussion, c'était le calendrier. Dans le rapport Delors, il y avait juste une date. C'était le 1^{er} juillet 1994, pour la libération complète des mouvements de capitaux. La création de la deuxième phase avec l'Institut monétaire européen qui allait préfigurer la Banque centrale. Mais la date de passage de la deuxième à la troisième phase n'était pas spécifiée. Et, deuxièmement, la fin de la troisième phase non plus. Et le coup de maître de Mitterrand a été de proposer à la surprise générale qu'on fixe non seulement une date de passage de la deuxième à la troisième phase, qui était 1997, mais qu'on fixe une date butoir pour le passage à la monnaie unique. Il a fait ça parce qu'il avait consulté ses ministres un mois avant le Conseil européen de Maastricht. Moi, je lui avais dit dans cette consultation « Si vous ne fixez pas une date butoir, là encore on va aller aux calendes grecques. » J'avais été la seule à insister là-dessus. Et puis il en avait plus reparlé, et je pensais que dans son esprit comme ni Dumas ni Bérégovoy n'étaient... Bérégovoy ne sentait pas ça, il voyait venir les difficultés. Dumas aussi. Donc je pensais que Mitterrand avait abandonné cette idée. Il m'en avait reparlé un peu avant. Je lui avais dit « Franchement, il faut essayer. » Mais il ne m'avait pas dit « Je vais le faire. » Donc à la surprise générale, quand il est arrivé en séance, parce qu'il a simplement averti Andreotti, mais à mon avis, il l'a fait dans le creux de l'oreille, comme ça. et il a averti Kohl aussi dans un tête-à-tête strict, voilà. Et il a créé son effet de surprise et ça a été accepté en démontrant, ça, on avait fait de multiples notes pour démontrer qu'on serait prêts de toute façon pour le passage à la troisième phase, on pouvait être prêts en 1997 et que s'il fallait des délais supplémentaires. Donc il avait phosphoré sur cette idée de date de passage, voilà. Mais je suis convaincue, moi, que s'il n'y avait pas eu cette date de fin 1999, on n'aurait encore pas de monnaie unique en Europe aujourd'hui. Donc voilà quelles ont été les discussions.

Dans la conférence sur l'union politique, ça a été plus, comment dire, il y a eu moins de sujets de conflit. Plutôt des propositions qui se sont additionnées. La France a été à l'initiative sur ce qui allait

devenir le deuxième et le troisième pilier, c'est-à-dire politique étrangère et coopération policière et judiciaire. L'Allemagne à l'initiative, mais nous étions d'accord, sur le renforcement des pouvoirs du Parlement européen. La France et l'Allemagne ensemble sur l'extension du champ du vote à la majorité. Et c'est Felipe Gonzalez qui a introduit le sujet de la citoyenneté européenne, donc qui a insisté pour que dans la suite d'Erasmus, etc. on donne le droit de vote aux étrangers, enfin aux Européens, aux élections locales et européennes. Donc ça a été, si vous voulez, une addition de choses. Tout ça dans un contexte de profonds bouleversements en Europe évidemment, qui a renforcé quand même la nécessité d'union politique plus forte. Ce qui se passait à l'est montrait que... Ça, c'était... Le climat était celui-là. Il faut renforcer l'union politique européenne.

Alors il y a eu un troisième sujet, qui était très important au Conseil européen de Maastricht, c'était la charte sociale. Parce que là, Mitterrand, c'était vraiment son obsession depuis qu'il était président de la République. Donc il avait fait adopter une première charte sociale à Strasbourg, mais il voulait qu'on l'inclue dans le traité de Maastricht. Tout le monde était d'accord sauf le Royaume-Uni, le Danemark, etc. Donc c'est là que, à Maastricht, Delors, sur le modèle de ce qui venait d'être acté pour l'Union économique et monétaire, a proposé, voyant qu'on n'y arrivait pas, un « opting-out » sur la charte sociale. Charte sociale qui allait devenir après la charte des droits fondamentaux. Enfin c'est quand même toute une histoire ça aussi.

[Frédéric Clavert] François Mitterrand décide de soumettre le traité de Maastricht à referendum. Est-ce que vous avez été d'accord avec cette décision ? Et comment la campagne s'est-elle déroulée ?

[Élisabeth Guigou] Alors moi qui voyais que l'Europe se faisait loin des peuples, parce que là j'étais très préoccupée par cela, je sentais monter dans mon travail de terrain le ressentiment. J'avais été candidate aux élections régionales de 1992 et j'avais dit au président « Franchement, l'Europe, les gens n'en veulent plus. » En plus, j'étais élue dans le sud-est à l'époque donc là on était très anti-européen. Et donc quand il a consulté ses ministres, oui, j'ai été la seule à lui dire « Il faut faire un referendum parce qu'on ne peut plus continuer à faire l'Europe loin des peuples et ce traité-là est d'une telle importance, c'est un tel saut, sans précédent, fédéral qu'il faut (c'est risqué) mais il faut courir ce risque. » Moi je voyais... Si j'avais su tout ce que je sais maintenant, je ne lui aurais sans doute pas parlé comme ça, mais à l'époque j'étais sur les affaires européennes et je voyais l'intérêt de rapprocher l'Europe des citoyens. Et je pensais que c'était la seule façon de faire. Donc les autres ministres, notamment Bérégovoy et Dumas, qui avaient plus d'expérience politique que moi, de politique intérieure en tout cas, l'avaient mis en garde contre les risques. Mitterrand, comme toujours, avait écouté. Il s'était fait sa propre religion. Puis il n'en avait pas parlé à ses ministres. Il n'avait pas annoncé sa décision. Et donc il a annoncé sa décision le lendemain du « non » danois. Une espèce de... Pour relever le gant quoi. Mais à mon avis sa décision était prise avant. Alors il l'a fait pour des raisons européennes, pour des raisons de politique intérieure aussi, parce qu'il savait bien que les élections de 1993 allaient être difficiles. Donc c'était une façon aussi, d'abord de mettre l'Europe (qui divisait la droite bien davantage que la gauche) au centre de la discussion. Et lui-même, il n'imaginait pas, parce que tous les sondages étaient très favorables à l'époque, à quel point ça allait être difficile.

Donc moi j'ai décidé, parce que je voyais alors dans la préparation de la campagne, dans les discussions que nous avons avec le président, autour du président, de Pierre Bérégovoy, premier ministre donc, je voyais la difficulté de cette campagne, et j'avais donc plaidé pour une campagne de terrain. Et Jack Lang, lui, plaidait pour une campagne très flamboyante à la télévision. Moi j'avais dit « On peut faire ça, mais faites attention parce que l'écart est tellement grand que ça risque d'être contre-productif. En tout cas, il faut aussi une campagne de terrain. » Et alors je me souviens qu'un jour à une réunion, Mitterrand avait dit avec un brin d'ironie « Donc vous voulez aller à Trifouilly-les-Oies ? » J'ai dit « Oui, c'est là que ça va se jouer. » Et donc j'ai décidé de partir tout de suite dès que la décision a été annoncée. J'ai passé l'été à mener campagne. Je n'ai pas pu partir tout de suite (en tout cas pas avant le 15 juillet) parce qu'on avait une grève géante des camionneurs, qui

bloquaient toutes les routes de France, et que le premier ministre m'a interdit d'aller en province. C'était très délicat. C'était très conflictuel. C'était... Bon, ce conflit a été réglé. Le lendemain, le 17 juillet, je m'en souviens très bien, j'ai commencé la campagne d'ailleurs en allant sur les terres de Philippe de Villiers, qui était le principal opposant avec Philippe Séguin, à l'époque. Donc je suis allée en Vendée, là-bas, à La Roche-sur-Yon, et à Saint-Hilaire-de-Riez. Les gens étaient en vacances. C'est une plage. J'ai décidé d'aller où étaient les gens, donc de faire des tournées dans les campings, sur les plages, dans les villes où se trouvaient les gens à l'époque, de même que dans les villes qui avaient beaucoup souffert des restructurations industrielles décidées dans le cadre européen des restructurations sidérurgiques et minières. Je suis allée au Creusot, à Longwy, enfin dans ces villes qui avaient terriblement souffert. Donc j'ai fait une campagne, voilà, qui a été très active. Je dois dire que j'étais très seule. Mes collègues sont partis en vacances comme si de rien n'était. Et vers la fin août, j'ai eu le renfort de Martine Aubry et de Bernard Kouchner pour quelques meetings communs. Ce que j'ai accueilli volontiers.

J'ai d'ailleurs eu une controverse avec Lionel Jospin à l'époque parce qu'il avait dit « Il faut dire non au non. » Donc je trouvais que c'était bien tiède comme... Et on avait eu une longue conversation. Il m'avait dit que c'était parce qu'il n'admettait pas la façon dont on traitait les affaires européennes, que ce n'était jamais discuté en Conseil des ministres. Ce qui est vrai, c'était rare. Le président prenait ses décisions tout seul avec Dumas, Bérégovoy et moi. Et donc, je comprenais le mécontentement de Jospin, mais ce n'est pas une raison. On a besoin de gagner ce referendum, voilà. Bon, au total, Chirac a pris position pour le oui, ce qui a été évidemment important, très important même, face à l'opposition de Séguin.

Et le président, surtout, s'est impliqué. Il m'avait demandé de venir le voir le 15 août à Latche, parce que moi je lui faisais passer des messages que ça n'allait pas bien et puis il voyait la presse. Donc il m'a dit « Allez venez m'en parler. » Donc je suis allée passer une journée, le 16 août, à Latche. Et il m'a demandé comment je sentais les choses. Et je lui ai dit « Écoutez... » Il était malade déjà à l'époque. « Il faut vous impliquer personnellement, sinon ça ne passera pas. » Je voyais le courrier, et encore : les sondages sont devenus catastrophiques vers la fin août, mais là ils étaient en baisse, mais moi je voyais dans mon courrier et puis je voyais dans les réactions que j'avais sur le terrain... Ça a été très violent quand j'allais dans des territoires ruraux. Il y avait des manifestations dures, très dures et violentes. Et donc il a décidé de s'impliquer. Je pense que c'est lui qui a, je pense que c'est la fameuse émission avec Philippe Séguin qui a fait qu'on a réussi de justesse, mais qu'enfin on a fait passer ce traité.

5. L'Union européenne face à la crise

[**Frédéric Clavert**] Si vous le permettez, une question de conclusion : le traité constitutionnel européen a été refusé par referendum en 2005, le traité de Lisbonne connaît des difficultés également. Selon vous, comment sortir de cette crise ?

[**Élisabeth Guigou**] D'abord, je pense que nous avons fait beaucoup d'erreurs dans la présentation du traité constitutionnel européen. Je pense que cela faisait 15 ans... C'est vrai il fallait sortir de l'impasse institutionnelle dans laquelle on était depuis le traité d'Amsterdam. En réalité parce que Maastricht avait renvoyé à Amsterdam le renforcement des institutions en prévision de l'élargissement. Amsterdam avait renvoyé à Nice. Nice a concocté, sur ce plan-là, un désastreux

traité. Nice a été bon sur la charte des droits fondamentaux, sur un certain nombre d'autres choses. Mais là c'était... Sur le plan institutionnel, c'était vraiment affreux. Et puis ensuite, Nice a renvoyé sur la convention. Bon.

Je pense que c'est très difficile d'intéresser les peuples aux institutions. C'est obscur. Les peuples, ils sont intéressés au sens de l'Europe : pourquoi on fait l'Europe ? Les institutions sont un instrument très important mais un instrument parmi d'autres. Et je pense qu'on a eu le tort de confondre la fin et les moyens, c'est-à-dire de présenter le nouveau projet de traité constitutionnel comme l'Europe politique. L'Europe politique, pour les gens, c'est « Qu'est-ce que fait l'Europe ? Quelle est sa voix dans le monde ? Comment est-ce qu'on va éviter d'être définitivement marginalisés ? » C'est ça. Et dans un contexte où le sens profond de la construction européenne n'était plus évident comme il l'avait été après la Deuxième Guerre mondiale et pendant tout le vingtième siècle, finalement. Faire la paix entre pays européens, la paix, la prospérité, la démocratie, puisqu'encore au début des années 1970, on avait des dictatures en Europe, donc ça c'était évident, ça parlait au peuple. Et donc, il ne s'intéressait pas d'ailleurs de près à la mécanique. À partir du moment où tout ça a été grosso modo réglé, quels étaient l'essence, le but profond de la construction européenne ? Je pense que nous avons eu collectivement le tort de faire des institutions le but de la... Je crois que c'était une erreur profonde. D'ailleurs, moi je n'ai jamais parlé de constitution. J'ai parlé de projet de traité constitutionnel. Parce qu'il y a eu des ambiguïtés. Les ambiguïtés dans le langage, on les paie toujours après. Alors, je suis pourtant profondément Européenne, mais je pense, comme Jacques Delors, que l'Union européenne est un objet politique original, que ça ne peut pas être une fédération au sens classique du terme. C'est une fédération d'États-nations et que c'est ça qu'il faut donner à comprendre et à voir.

Alors on a employé des grands mots, on a été trop grandiloquents, bref on a accentué encore la coupure avec les peuples, coupure que j'avais déjà mesurée, je vous l'ai dit, dès le début des années 1990. C'est d'ailleurs pour ça que j'avais décidé de créer l'association Europarténaires, parce qu'il me semblait qu'en dehors du travail gouvernemental, ou parlementaire ensuite, qu'on avait à faire, il était indispensable d'avoir un travail citoyen approfondi pour impliquer, pour faire comprendre, d'abord, l'Europe, et puis pour impliquer les citoyens davantage dans la construction européenne. Donc j'ai créé Europarténaires en 1994. Ça existe toujours d'ailleurs. Je copréside avec Jean-Noël Jeanneney. Et voilà. Alors je pense qu'on n'a pas réussi à surmonter ce fossé qui s'est creusé entre les citoyens et l'Europe, en grande partie parce que le projet européen est en panne.

Donc il faut évidemment adopter le traité de Lisbonne. Je pense qu'on a bien fait de recalibrer le discours, même si le traité de Lisbonne est évidemment, sur le plan institutionnel, très comparable au traité constitutionnel et c'est une bonne chose. Mais on a bien fait de repositionner, si vous voulez, le traité pour ce qu'il est. Et maintenant, il y a une chose qui reste à faire, et j'espère que ce traité sera adopté, qu'on trouvera une issue au problème irlandais. Après tout, maintenant, on a quand même une grande majorité de ratifications, y compris par referendum en Espagne. Puis il n'y a plus de véritable opposition parce que le fameux plan B, on a bien vu qu'il n'existait pas. Tout le monde s'accorde, y compris ceux qui ont voté non, pour considérer qu'il faut quand même autre chose sur le plan institutionnel. Mais le principal problème qui explique, à mes yeux, si vous voulez, cette désaffection des citoyens vis-à-vis de l'Europe demeure. C'est-à-dire que ou bien on arrive collectivement à redonner un sens profond à la construction européenne. Qu'est-ce que ça veut dire faire l'Europe au vingt-et-unième siècle ? Qu'est-ce que ça veut dire ? Dans un contexte entièrement différent, où ce n'est plus l'Europe qui fait l'histoire du monde. Ça s'est déplacé ailleurs. C'est l'Asie, c'est encore les États-Unis. Mais beaucoup plus... Donc l'angoisse profonde des Européens est là. Elle est là sur le plan économique. Elle est là sur le plan politique. Et ou bien nous arrivons à montrer que, et là, les évolutions récentes, je l'espère, vont nous aider, parce que la crise financière internationale montre bien qu'on a besoin de pôles de stabilité. Heureusement qu'on a l'euro qui nous protège... De pôles de stabilité et d'une voix européenne qui plaide pour une régulation... enfin pour ce qu'est le modèle européen, c'est-à-dire bien sûr l'économie de marché, évidemment, mais aussi des régulations, des politiques communes, etc. Donc si vous voulez, je...

Mais il faut de la volonté politique pour cela. Et je pense qu'on est là maintenant vraiment à un moment crucial pour l'Europe, où il faut qu'on arrive à comprendre nous Européens qu'aujourd'hui ou bien on décide que l'Union européenne a sa voix propre dans le monde, non pas contre les autres puissances mais une voix propre. Regardez combien on en a besoin en Géorgie par exemple, contre la folie de ces deux blocs qui se remettent à... Donc ou bien l'Union européenne arrive à montrer ça. Elle a des atouts pour ça. Nous sommes le premier des donateurs d'aide au développement. Mais on n'en fait rien ou pas grand-chose sur le plan politique. Donc on pourrait avoir une voix plus forte au Proche-Orient. On pourrait avoir une voix plus forte dans tous les grands conflits d'ailleurs de la planète. Et on ne l'a pas parce qu'on reste très centrés sur nous-mêmes, très euronombriistes, voilà. Et parce que ça recoupe des traditions très différentes entre pays européens. Donc je pense que la prise de conscience du fait que la mondialisation est là, que la globalisation est inéluctable, et que la question du réchauffement climatique, la question du vieillissement démographique de l'Europe (deux grandes raisons structurelles de réagir collectivement, unis) et enfin la crise financière que nous vivons. Je pense qu'il y a une fenêtre d'opportunités là pour les Européens qu'il ne faut pas manquer. Et ça, ça parle aux gens.

Vous savez, moi je continue à faire des réunions. Partout, chaque fois que j'ai une réunion publique, de toute façon, je parle de l'Europe, voilà. Même si ça ne se fait pas spontanément dans les sections du parti socialiste, moi j'en parle. Et d'ailleurs je fais des choix. Je choisis les plus européens tout le temps. Donc je vois bien les réactions. Quand on parle de ce que je viens de vous dire, alors il y a unanimité sur la nécessité de l'Europe et sur la nécessité, faut-il ajouter, de faire des sacrifices intérieurs pour y arriver, comme ont su le faire Mitterrand et Kohl, c'est-à-dire de ne pas raisonner simplement en franco-français. On défend nos idées, nous, Français, il est normal que les Allemands et les Italiens le fassent. Mais en même temps, il est absolument indispensable de comprendre aussi le point de vue des autres. Donc voilà, je pense que c'est ça qu'il nous reste à faire. Et si on ne fait pas ce travail-là, même si on adopte le traité de Lisbonne, l'Union européenne restera finalement marginalisée. On continuera à... Alors la machine tourne. Elle tourne. Je dois dire qu'à Bruxelles on dit « Ben nous finalement ça a continué à tourner. » Oui, c'est vrai, la machine tourne, mais le cœur n'y est plus, l'esprit européen a régressé formidablement, si bien qu'on voit les réflexes nationaux prendre le dessus. Et moi je suis très inquiète parce que je pense que si on continue comme ça, même si on adopte le traité de Lisbonne, si on continue comme ça, les politiques communes actuelles sont menacées. Je ne vous parle même pas de la politique étrangère commune ou de ces politiques qui restent à construire. Les politiques actuelles. Je pense que les égoïsmes nationaux reprendront le dessus. D'ailleurs on le voit dans le budget européen : impossibilité de décider d'une augmentation du budget alors que nous sommes passés de 15 à 27 États membres. On a le même budget que quand on était à 15. C'est de la folie évidemment. On est incapables de dégager des ressources pour les politiques nouvelles, pour la recherche.

Donc ou bien on prend conscience de ça collectivement (et le traité de Lisbonne peut nous aider, parce qu'avec un président de l'Union européenne, avec un ministre ou un haut représentant pour les Affaires étrangères évidemment ce sera un plus)... Mais encore les institutions ne suffisent pas. Et si nous n'avons pas en plus de cela une volonté politique, et si nous n'arrivons pas, derrière la volonté des gouvernants, des parlementaires, à faire comprendre pourquoi on fait tout ça au peuple, je pense qu'on n'est pas bien partis et que l'heure est assez grave, en réalité, pour l'Europe. Et qu'on est à la croisée des chemins. Et qu'on a besoin d'un vrai vrai vrai sursaut. Alors j'espère que les nouveaux dirigeants, qui vont être nommés à partir de 2009, une fois le traité de Lisbonne adopté, sauront faire ça. Il faudra bien les choisir. D'ailleurs le choix de ces personnes (président de la Commission, président du Conseil européen et haut représentant) va être crucial. On va être vite fixés. Ou bien on met des gens qui vont compter, comme a su le faire Delors, et qui sauront impulser une dynamique. Ou pas, et à ce moment-là... Je crois qu'on joue quelque chose de très important à travers ce traité et ces désignations et ce que seront ensuite... Voilà, moi je trouve par exemple que la présidence française actuelle aurait pu, par exemple sur la crise financière, prendre davantage d'initiatives pour des propositions européennes au plan mondial. C'est... Bon, je pense qu'on aurait pu être beaucoup

plus allants sur la politique étrangère commune. Bon, et sur beaucoup d'autres choses encore. Sur l'Europe sociale, parce que c'est la première fois qu'une présidence française, la première fois, qu'une présidence française n'a aucune proposition pour faire avancer l'Europe sociale. C'est quand même dommage.

Voilà bon, mais malgré tout je reste confiante, parce que je pense que les peuples, même s'ils sont... Ils ne comprennent pas bien l'Europe, même s'il y a des tentations populistes, des tentations de repli égoïste, je pense qu'il y a quand même une sagesse profonde, et qu'on se rend compte que dans le monde d'aujourd'hui, c'est avec l'Europe qu'on pèsera. Ou alors on comptera pour rien : ce n'est pas avec 1 % de la population mondiale que nous, Français, nous pouvons espérer peser sur les destinées du monde. Il vaut mieux être 500 millions.

[Frédéric Clavert] Je vous remercie.